



COMPTES-RENDUS DES ATELIERS THÉMATIQUES

JUIN 2010 - PHASE DE DIAGNOSTIC

AGENDA 21

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS AUBENAS VALS

ATELIER N° 2 « POLITIQUES SOCIALES ET CULTURELLES »

**Animateur des ateliers thématiques
et rédaction des comptes-rendus :**

Charlotte ASTIER, ACS MTE

Peggy NOUVEL, ACS MTE

Ateliers thématiques : 16 et 17 juin 2010

Communauté de Communes Pays d'Aubenas Vals (CCPAV)

Référent pour l'Agenda 21 :

Valérie Chanéac

04.75.94.61.12

eco.ccpav@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Axe de travail n°2 : Politiques sociales et culturelles.....	5
1.1 Politiques sociales et culturelles – Les points forts vus par les participants	5
1.2 Politiques sociales et culturelles – Les points faibles vus par les participants	7
1.3 Politiques sociales et culturelles - Synthèse des enjeux vus par les participants.....	8
Conclusion.....	9

Introduction

Dans le cadre de la démarche d'Agenda 21 de la Communauté de communes du Pays Aubenas Vals (CCPAV), le bureau d'étude ACS MTE mène actuellement un diagnostic partagé. Les ateliers thématiques en constituent une étape.

La première phase de ce diagnostic a été réalisée avec les services de la CCPAV et les élus en recouvrant les grands thèmes du développement durable (environnement et cadre de vie / équilibre territorial et aménagement du territoire / développement économique / équité sociale et culturelle / gouvernance et participation citoyenne). Sur la base d'entretiens et d'une large collecte de données, le bureau d'étude ACS MTE a établi une synthèse et proposé quatre axes de travail transversaux :

1. Axe de travail n°1 : Equilibre territorial et aménagement du territoire
2. Axe de travail n°2 : Politiques sociales et culturelles
3. Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales
4. Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie

Les axes de travail et la démarche de l'Agenda 21 de la CCPAV ont été présentés lors d'une réunion publique : le **jeudi 25 mars 2010**. A la suite de cette restitution, quatre ateliers thématiques reprenant les intitulés des axes de travail ont été ouverts à la participation des habitants ou des personnes ayant un lien avec le territoire de la CCPAV.

Animés par les consultants du bureau d'étude ACS MTE, les ateliers se sont déroulés **les mercredi 16 et jeudi 17 juin 2010** et ont réuni au total 43 personnes.

Mercredi 16 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°1 : Politiques sociales et culturelles - **8 participants**
- Axe de travail n°2 : Equilibre territorial et aménagement du territoire - **13 participants**

Jeudi 17 juin 2010 - de 18h à 20h :

- Axe de travail n°3 : Développement économique et création de richesses locales - **11 participants**
- Axe de travail n°4 : Environnement et cadre de vie - **11 participants**

Les participants volontaires ont été invités à s'exprimer sur les thématiques proposées en trois étapes.

- Un premier tour de table a permis de recenser les mots et les éléments que la thématique évoquait aux participants.
- Dans un second temps, les éléments ont été regroupés en sous thématiques, débattus et précisés afin d'être qualifiés selon une notion de point fort ou de point faible pour la CCPAV. Des

nuances et des désaccords apparaissent dans cette partie et sont retranscrits dans les comptes-rendus.

- La dernière étape consiste à synthétiser les débats autour des sous-thématiques pour formaliser des enjeux et donner l'opportunité aux participants d'évoquer quelques pistes d'actions.

Le présent compte-rendu, structuré autour des quatre axes de travail proposés, reprend le plus fidèlement possible les éléments les plus significatifs de chacun des ateliers afin d'en permettre une diffusion globale.

Mise en garde : Ce document apporte une synthèse des ateliers thématiques, les informations qu'il contient émanent des participants aux ateliers et n'ont pas fait l'objet de vérifications ou de commentaires ni de la part du bureau d'étude, ni de la part des services de la CCPAV.

Axe de travail n° 2 : Politiques sociales et culturelles

Une quarantaine de mots clés ont été recensés au moment du tour de table. La solidarité et le lien social, les services à la personne, l'insertion sociale et professionnelle, l'insertion par la culture et les loisirs, l'offre culturelle et de loisirs, l'accès à la santé, l'intégration des jeunes et des personnes âgées, la mixité culturelle, l'engagement citoyen, la synergie entre les acteurs, la formation, l'emploi sont autant de mots clés qui donnent un premier aperçu de ce qu'englobe la thématique « Politiques sociales et culturelles ». Ces mots ont été regroupés autour des thématiques : **insertion des jeunes (post-bac) ; prime jeunesse ; intégration sociale ; insertion professionnelle ; tissu associatif ; services d'accueil des personnes âgées ; service d'accueil de la petite enfance ; offre des services de santé et accès aux soins ; offre culturelle et de loisirs ; accès à la culture et aux loisirs ; intérêt communautaire ; engagement citoyen.**

Ils ont été classés en forces et faiblesses par les participants à l'atelier.

1.1 Politiques sociales et culturelles -

Les points forts vus par les participants

Points forts	Avec quelques nuances
+ Services d'accueil des personnes âgées : <ul style="list-style-type: none">• Services de maintien à domicile• Secteur de création d'emploi• Professionnalisation de ce secteur (assistance de vie)	
+ Intégration sociale <ul style="list-style-type: none">• Intégration (nombreuses actions menées) Chantiers d'insertion sociale Femmes : actions associatives• Mixité sociale et culturelle : de nombreuses actions publiques et associatives ; pas de problématique de ségrégation culturelle	<ul style="list-style-type: none">> Fort taux de Rmistes> Méconnaissance des problèmes de pauvreté et de la situation territoriale> Manque de transversalité en termes de solidarité> En revanche, pas/peu de mixité socio-économique> Logement social : répartition déséquilibrée entre le noyau urbain et les communes rurales> Accueil des gens du voyage : une répartition non équitable des lieux d'accueil (les petites communes en souffrent)> Manque de gestion de l'accueil des gens du voyage

Points forts (suite)	<i>Avec quelques nuances</i>
<p>+Diversité de l'offre de loisirs et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix, diversité en termes d'infrastructures • Choix et diversité en matière d'événementiel 	<p>> Mais il n'y a pas à ce jour de lieu de qualité acoustique ; mauvaise qualité des équipements > Capacité d'accueil insuffisante : il manque une grande salle</p>
<p>+Accès à la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médiathèque : accessible à tous • Le réseau de transports en commun « réseau Tout en bus », « Octav » permet une desserte des équipements culturels • Equipements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) 	<p>>Mais l'ouverture des équipements (Médiathèque) n'est pas assez fréquente, pas assez conséquente</p>
<p>+ Prime jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses actions destinées aux mineurs • Aides du Conseil Général • Education : un maillage dense d'équipements éducatifs • Richesse du tissu associatif pour les jeunes 	
<p>+Richesse tissu associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • 400 associations environ • Intervention dans tous les domaines: culture, loisirs, sport, insertion sociale, associations de quartiers, éducatif etc. 	<p>> <u>Débat</u> sur des doublons constatés entre certaines associations. Les actions en doublon peuvent aussi être considérées comme un élément positif, permettant en effet de renforcer les actions dans certains domaines >Manque d'animateurs sur les associations sportives</p>

1.2 Politiques sociales et culturelles - Les points faibles vus par les participants

<i>Avec quelques nuances</i>	Points faibles
<p>- Insertion des jeunes (Jeunes post-bac)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème de « déficit générationnel » : • Offre d'emplois insuffisante : fuite des jeunes actifs ; • Manque de formation supérieure : obligation d'aller se former ailleurs ; • Réel manque d'accueil de stages professionnels 	
<p>- Insertion professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de débouchés professionnels ; • Offre d'emplois insuffisante (inefficacité de l'insertion) • Manque de synergie au niveau des emplois 	<p>> Et pourtant, des actions d'insertion par l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombreux chantiers d'insertion ; - Contrats aidés
<p>- Services d'accueil de la petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre insuffisante 	
<p>- Offre santé / Accès aux soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisances aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif • Eloignement du CHU, psychiatrie infantile • Pénurie, carences dans les secteurs spécialisés de la santé (nécessité de se déplacer dans d'autres villes) 	
<p>- Intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas assez de mutualisation, notamment en termes d'animateurs • Manque de connaissance des compétences communautaires 	
<p>- Engagement citoyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de culture participative 	

1.3 Politiques sociales et culturelles -

Synthèse des enjeux vus par les participants

A la suite de chaque moment de débat par sous-thématique, les participants ont été invités à formuler des enjeux pour le territoire communal. Ces enjeux sont suivis de quelques pistes d'actions évoquées lors de cette réflexion.

Emploi/formation

- **Retenir la jeunesse par l'emploi et la formation**
 - Développer la formation professionnelle continue
 - Favoriser la formation en alternance
 - Favoriser et développer les lieux d'accueil de stages

Services à la personne

- **Diversifier et développer l'offre de services à la personne et de santé**
 - Professionnaliser les services d'accueil et services à la personne (ex : assistante de vie)
 - Développer et diversifier l'offre de soins sur le territoire

Culture

- **Maintenir la qualité de l'offre culturelle et de loisirs et adapter les infrastructures :**
 - Maintenir la qualité et la diversité de l'offre culturelle et de loisirs
 - Développer des lieux culturels plus adaptés en capacité d'accueil, de meilleure qualité (qualité acoustique, plus accueillants etc.)

Intérêt communautaire

- **Développer l'intérêt communautaire**
 - Poursuivre les efforts de mutualisation des moyens
 - Donner une visibilité/Communiquer sur les compétences intercommunales
 - Développer l'identité communautaire et dépasser les intérêts communaux

Associations

- **Développer une synergie entre les acteurs sociaux (associations, institutions etc.)**
 - Développer une plus grande synergie entre les associations
 - Mener un réel accompagnement (financier) des associations

Informations

- **Améliorer et rendre accessible à tous la connaissance des faits sociaux (pauvreté, emploi etc.)**
 - Améliorer la connaissance de la pauvreté
 - Connaissance des métiers du territoire

Conclusion

Les comptes-rendus reprennent le plus fidèlement possible ce qui a pu se dire lors des ateliers thématiques. Les éléments apportés par les participants n'engagent ni la CCPAV ni le bureau d'étude. Ils permettent avant tout de rendre compte d'un ressenti de la population.

Certains éléments ont été récurrents lors des ateliers. L'environnement naturel, mais surtout le caractère rural et agricole du territoire sont perçus comme de réels potentiels à mettre en valeur et pourtant pressentis comme des éléments identitaires menacés. L'urbanisation est l'une des causes pointées de menace de ces atouts aussi bien en matière de dévalorisation du patrimoine bâti qu'en termes de manque de maîtrise foncière. A été souligné également le manque d'attractivité et de qualité urbaine de certains secteurs tels que les entrées de ville.

Les ateliers mettent aussi en avant la question du développement économique et de l'emploi : L'enclavement territorial est en effet identifié comme une faiblesse pour l'un et l'autre. La fuite des jeunes actifs est expliquée à la fois par une offre d'emploi pas adaptée et peu pérenne et le manque d'offre de formation post-bac. Cela dit, les participants se sont exprimés sur les potentiels du territoire et y identifient des opportunités de développement de niches, en matière énergétique aussi bien qu'agricole et touristique, dans un sens de valorisation du local (produits, activités, emploi etc.).

Ont été soulevés également les problèmes de gouvernance et de communication, liés au manque de synergie entre les différents acteurs, à la faible visibilité des actions de la CCPAV, aux déficits d'information et de sensibilisation sur les actions de la CCPAV aussi bien qu'en matière de développement durable.

Les éléments recueillis au cours des ateliers thématiques sont une source d'informations qualitatives et précieuses qui viendront compléter le diagnostic technique de développement durable de la communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals.

Les comptes-rendus des ateliers thématiques, les résultats de l'enquête d'opinion ainsi que le travail préalable d'entretiens et de collecte de données permettront la construction du diagnostic partagé, première phase de la démarche d'Agenda 21 de la CCPAV.

Les ateliers thématiques seront de nouveau réunis durant la phase de propositions d'actions pour le plan d'actions de l'Agenda 21 de la CCPAV.

